Une ambition partagée

La Lettre d'INFO de l'AROPA 16

N° 26 juillet 2020 ISSN 2268-3224

Bonjour chers adhérents et adhérentes,

C'est avec un grand plaisir que je reviens vous retrouver avec cette nouvelle lettre d'info. En qualité de nouveau président, dans la lettre d'info de l'AROPA 16 de janvier 2020, je vous souhaitais une très belle et très heureuse année 2020 à vous et à tous ceux qui vous sont chers. J'étais à cent lieues de penser, comme chacun d'entre vous, qu'à l'aube de cette nouvelle année, nous allions vivre pendant plusieurs mois une crise aussi inédite que terrible.

Certes, l'année 2020 n'est qu'à moitié écoulée, mais ce premier semestre restera à jamais gravé dans notre conscience et notre mémoire. Cette catastrophe sanitaire et humaine, qui est devenue économique et sociale, nous a obligés à nous confiner dans notre cocon, nous interdisant de côtoyer nos familles et de nous retrouver entre voisins et amis.

La COVID 19 nous a contraints de modifier nos modes de vie dans notre manière de consommer, de nous déplacer, de nous connecter davantage aux réseaux sociaux et de nous protéger (masques, gestes barrière...).

Dans cette crise sanitaire, nous constatons une fois de plus oserais-je dire (en référence à la canicule de 2003), que ce sont les retraités et surtout nos ainés, ainsi que les personnes les plus fragiles qui paient le plus lourd tribut. De plus, nous les retraités, considérés comme la population à risque, avons failli être confinés plus longtemps (après le 11 Mai), alors que nous sommes celle qui prend le plus de précautions et qui fait preuve de civisme en respectant les consignes de protection/prévention.

Cette pandémie et la crise qui en découle va laisser des traces indélébiles et impacter durablement nos sociétés. Depuis le milieu du confinement, beaucoup de voix nous disent qu'il y avait le « Monde d'avant » et qu'il y aura le « Monde d'après » à cette crise. Je suis un éternel optimiste, et je ne veux pas terminer mon propos dans la morosité et le pessimisme. Nous ne devons pas tout attendre de nos dirigeants politiques, mais d'ores et déjà, à notre place, nous devons réfléchir, chercher des solutions et peser de toutes nos forces pour faire en sorte que ce « Monde d'après » ne soit pas la continuité de celui « d'avant ». Mais qu'il y ait un véritable changement de paradigme, plus respectueux de la condition humaine dans toutes ses composantes : Économique (métiers mieux reconnus et valorisés, économie locale, équité, viabilité...), Sociales et Sociétales (vivre ensemble, solidarité intra et intergénérationnelle...), et Environnementale (vivre en respectant la nature, la biodiversité...).

« Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible » disait Antoine de Saint-Exupéry et « Un monde sans espoir est irrespirable » nous a dit André Malraux. Comme ces Grands Hommes, gardons Espoir, soyons optimistes et agissons pour rendre l'avenir un peu meilleur.

Jean-Pierre TOUZÉ.

SOMMAIRE

Page 1 Editorial

Page 2 : Sortie septembre - Complémentaire santé

Crédit Agricole

Page 3 : Séjours Tohapi

Page 4 : AGIRC ARRCO - Révision Code de la route

INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES

Sortie d'automne : votre avis ?

En raison de la crise sanitaire, la sortie du mois de mai a été annulée. Il reste bien des incertitudes sur ce que sera la pandémie à partir du mois de septembre.

C'est pourquoi avant d'organiser quoi que ce soit, nous voudrions connaître le nombre de personnes qui seraient intéressées par une sortie d'une journée dernière quinzaine de septembre ou première quinzaine d'octobre.

Une telle sortie ne sera organisée que si les conditions suivantes sont remplies :

- 1 un nombre de préinscrits suffisant (minimum 40 personnes)
- 2 les participants acceptent de respecter les règles sanitaires qui seront en vigueur à ce moment là:
- 3 le groupe est autorisé à se déplacer et à se restaurer dans un même restaurant.
- 4 les prestataires n'imposent pas des conditions d'annulation trop strictes au cas où les autorités restreindraient la faisabilité d'un tel voyage.

Pour recueillir votre avis et si vous êtes intéréssé, vous trouverez ci-joint un bulletin de préinscription à retourner avant le 31 juillet.

Assemblée générale 2020 le 6 octobre à Voeuil et Giget

Quoi qu'il arrive notre association doit tenir une assemblée générale annuelle et respecter un niveau de quorum.

Nous espérons qu'elle pourra avoir lieu autrement que par courrier ou visioconférence.

Pour faciliter la participation du plus grand nombre, le conseil d'administration a décidé de tenir l'assemblée l'après-midi. Elle sera si possible suivie d'un cocktail.

Vous en saurez plus au moment de la convocation que nous ferons au mois de septembre mais vous pouvez d'ores et déjà réserver la date sur votre agenda.



Êtes-vous certain(e) d'avoir une complémentaire santé adaptée à vos besoins ?

Au-delà du montant de la cotisation annuelle, les garanties proposées doivent être adaptées à votre situation.

Partenaire de la FNAROPA, le Crédit Agricole vous propose une couverture santé adaptée à vos besoins avec des services utiles au quotidien :

- · **Hospizen** : un service pour bénéficier de conseils d'experts personnalisés pour rendre votre hospitalisation plus sereine ;
- Affection longue durée (ALD) : des services spécifiques pour vous accompagner au quotidien ;
- · Consultation d'un médecin à distance possible avec votre ordinateur ou votre tablette.

Découvrez le détail de l'offre en vous connectant sur www.fnaropa.fr/votre-retraite/credit-agricole-assurance-sante

Pour en savoir plus sur l'offre qui vous est spécifiquement réservée, contactez le : 05 45 20 49 39.



DEVIS GRATUIT

Séjours TOHAPi : c'est à nouveau possible

VOUS PENSEZ À DES VACANCES EN MOBIL HOME : PENSEZ TOHAPI

LARGE CHOIX D'HÉBERGEMENTS EN FRANCE ET EN EUROPE : PLUS DE 20.000 MO-BIL-HOME ET HÉBÉRGEMENTS INSOLITES





+ de 250 campings
France et Europe

+ de 20 000 mobil-homes et hébergements insolites Un espace dédié pour vos réservations 24h/24 : salaries.tohapi.fr

Le quota de séjours à tarifs préférentiels que nous avions acquis en 2016 est épuisé. Malgré quelques "couacs" les utilisateurs ont été plutôt satisfaits de cette formule.

Aussi le Conseil d'administration a-t-il décidé de pré-réserver à nouveau des séjours dans les centres Tohapi. L'Aropa 16 a donc abondé une cagnotte de 1.800€ qui permettra des séjours à tarifs avantageux à prendre jusqu'au 30 septembre 2022.

Grâce à cette participation financière de l'Aropa 16, les conditions de ces séjours en mobilhomme, certes en dehors de la haute saison, deviennent particulièrement intéressantes. **N'hésitez pas à en profiter.**

Solange Dussubieux suit ce dossier. Vous pouvez la contacter avant de vous lancer dans la

démarche de réservation qui se fait par internet. Auparavant vous pouvez surfer sur leur site pour repérer les lieux qui vous intéressent le plus.

La réservation se fait aussi sur le site : https://salaries.tohapi.fr avec le code BBS16380AR

CONNECTEZ VOUS À HTTPS://WWW.TO-HAPI.FR/

> CHOISISSEZ RÉSERVEZ

Pour une assistance voici les coordonnées de Solange Dussubieux : tél : 05 17 79 21 10 ou mail : rochdus16@aol.com

Retraites complémentaires AGIRC ARRCO : point de situation

Après neuf années de déficit, le régime revient à l'équilibre et présente des résultats excédentaires pour l'exercice 2019 grâce à une bonne conjoncture économique, une réduction des coûts et des charges de fonctionnement (600 millions d'euros d'économies).

Résultat technique 2019 (différence entre les ressources et les charges et hors produits financiers) : 489 millions d'euros contre -1,9 milliard d'euros en 2018. Total des réserves : 65 milliards d'euros. Ces 65 milliards de réserves couvrent un peu plus de 9 mois de prestations.

La crise a entraîné une importante baisse des recettes et l'organisme doit faire face à des problèmes de trésorerie. La vague de nouveaux chômeurs et l'impact des décisions prises par le gouvernement pour éviter les licenciements et les faillites en cascade (déploiement massif du chômage partiel, report de cotisations sociales) ont provoqué cette baisse.

Après règlement des sommes dues aux retraités pour mai, les dirigeants de l'institution paritaire avaient sollicité auprès de l'Etat une avance de trésorerie de 8 milliards d'euros pour affronter les conséquences de la crise et honorer le paiement des pensions de juin et juillet.

Les réserves sont constituées de 70 % d'obligations et de 30 % d'actions et certaines d'entre elles ont vu leur valeur chuter au cours de ces derniers mois. Il a donc été jugé qu'il n'était pas opportun de piocher dans ces actifs et d'affaiblir la santé financière du régime.

Trois membres du gouvernement (Comptes publics, Solidarités et Santé et secrétaire d'Etat chargé des Retraites) ont rejeté cette demande d'avance remboursable. L'Etat refuse donc de faire crédit à l'Agirc-Arrco, la caisse de retraites complémentaires des salariés du privé!

Pour faire face, le régime a dû emprunter « de l'ordre de 2 milliards d'euros » pour sécuriser les pensions de juin et juillet.

Souhaitons maintenant que la situation de l'emploi s'améliore et que les recettes retrouvent très vite leur niveau d'avant la crise.

Révision du code de la route



Le jeudi 20 février 2020, dans les nouveaux locaux de la MSA, a eu lieu l'après-midi "Code de la Route". L'animation visuelle interactive adaptée pour les seniors était assurée par l'équipe Groupama d'Angoulême et la Police Nationale.

Une cinquantaine de membres de l'AROPA y ont participé. L'animation était faite sous la même forme que l'examen du Code de la route en vue de l'obtention du permis. C'était sans aucun risque : les copies n'ont pas été relevées.

Cela a quand même permis de constater que quelques unes de nos connaissances étaient dépassées et, aussi, que notre sens de l'observation s'était quelque peu émoussé.

Bref, un petit rafraichissement de mémoire bien utile et surtout un enseignement : soyons prudents sur la route car si nous venions à perdre tous nos points, repasser le permis ne serait pas si facile que ça malgré notre expérience.

Au final, les retours et avis ont été très satisfaisants et encourageants. Certains ont évoqué une suite avec la sécurité des biens et des personnes.

Il se pourrait qu'une nouvelle rencontre puisse avoir lieu à une date qui reste à déterminer et qui tienne compte du contexte sanitaire mais d'ores et déjà, si vous êtes intéressés vous pouvez vous signaler à l'adresse mail suivante : christian.berge@sfr.fr

Lettre d'information aux adhérents AROPA 16

Président : Jean-Pierre Touzé 24 Rue des rocs 16110

Taponnat Fleurignac. Tél: 06 79 35 03 13

Réalisation : A LANDEZ, 18 rue des gears 16400

PUYMOYEN Tél: 06 52 38 29 16